

Communiqué de presse

PACA : la Banque des Territoires et la Ville d'Aix-en-Provence signent une convention de partenariat pour l'attractivité et le développement durable du territoire aixois



Aix-en-Provence, le 2 avril 2021

La Ville d'Aix-en-Provence et la Banque des Territoires formalisent leur volonté de renforcer leur coopération et les orientations stratégiques par le biais d'une convention de partenariat au service des projets du territoire sur la période 2020-2026. Deux grands axes stratégiques ont été définis autour de l'attractivité du territoire aixois et de la transition énergétique et écologique, favorisant le cadre de vie des Aixois.

L'intervention de la Banque des Territoires sur les deux axes stratégiques portera sur les sujets suivants :

- **Redynamisation et aménagement du territoire** : la Banque des Territoires soutiendra les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire tel que les commerces en appuyant les réflexions en matière de commerce digital, mais aussi en contribuant le cas échéant à la création d'outils de portage immobilier
- **Tourisme et patrimoine** : la Banque des Territoires pourra être associée aux réflexions de la Ville pour l'élaboration de son Schéma de Développement Touristique. Elle pourra l'accompagner sur ses projets structurants, notamment
 - le projet de développement touristique autour du site de la bastide Cézanne
 - le projet de réhabilitation de l'Hôtel Châteaurenard, ou le Pavillon Vendôme
- **Logement** : la Banque des Territoires appuiera les bailleurs sociaux du territoire aixois dans la mise en œuvre de leurs projets par des financements en prêts à long terme. Elle interviendra également en qualité d'investisseur en fonds propres sur des projets d'immobiliers (tertiaires, commerciaux, résidence seniors ou étudiants).
- **Cohésion sociale** : aide à la redynamisation du territoire dans les quartiers prioritaires de la ville avec le développement de projets de rénovation urbaine sur les projets suivants :
 - Intervention sur la copropriété des Facultés via CDC Habitat ;
 - Création d'un Pôle numérique.
- **Transition écologique et énergétique** : La Banque des Territoires accompagnera financièrement le plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux de la Ville, notamment les écoles et les équipements sportifs. L'objectif étant de réduire de 30% les consommations énergétiques des bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² d'ici à 2030. La Banque des Territoires financera cet objectif grâce au mécanisme innovant d'« intracting » (système d'avances remboursables en fonction des économies d'énergie réalisées par les travaux).
- **Mobilité** : la Banque des Territoires participera au financement d'un second itinéraire de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) nord-sud et d'infrastructures de mobilité durable avec l'acquisition d'un parc de vélos et voitures électriques ou hybrides pour les agents de la municipalité.

Cette convention s'appuie sur des avancées déjà réalisées et notamment sur l'obtention en décembre 2019 du label régional « Territoire Durable, une COP d'avance ». Cette démarche de labellisation positionne Aix-en-Provence dans une stratégie d'amélioration continue et de partenariat accru pour trouver des solutions innovantes aux grands défis écologiques et environnementaux.

La Ville d'Aix-en-Provence s'est fixée comme priorités de s'engager dans une trajectoire affirmée de développement durable, tout en continuant à accroître l'attractivité de son territoire et le dynamisme de son économie locale. Ce partenariat pluriannuel accompagnera la réussite du projet municipal.

La Banque des Territoires met en œuvre une part importante du plan de relance de la Caisse des Dépôts. Cette convention d'inscrit dans ce cadre, au bénéfice de territoires plus attractifs, plus inclusifs, plus durables et plus connectés.

Ce nouvel engagement en Provence-Alpes Côte d'Azur est officialisé ce jour, en présence d'Olivier Sichel, Directeur de la Banque des Territoires, Maryse Joissains-Masini, Maire de la Ville d'Aix-en-Provence et Richard Curnier, directeur régional de la Banque des Territoires.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

Ville d'Aix-en-Provence

Jean-François HUBERT : Directeur de l'information et de la communication - hubertjf@mairie-aixenprovence.fr - 0442919926

Banque des Territoires Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur – Groupe Caisse des Dépôts

Esther.Even - Chargée de communication : esther.even@caissedesdepots.fr – 04 91 39 59 0 7

 [@BdT_DR](https://twitter.com/BdT_DR)